



45, avenue de la Grotte  
Mont-Joli (Québec) G5H 1W4  
Téléphone : 418 775-3383  
Télécopieur : 418 775-2607

2 juillet 2019

Chers parents,

L'ancien presbytère situé entre l'école des Alizés et l'église a été acheté par M. Ariel Wolf, qui l'a converti en résidence pour personnes âgées. Présentement, plusieurs personnes habitent déjà la résidence.

Vous devez savoir que depuis plusieurs années, la fabrique de la paroisse acceptait d'accueillir les membres du personnel ainsi que les visiteurs de l'école en leur permettant de se stationner devant le presbytère.

Cependant, le nouveau propriétaire désire avoir accès à toutes les cases de stationnement parce qu'elles se trouvent sur son terrain et qu'il en a besoin. Il s'agit d'une propriété privée et c'est tout à fait son droit. Toutes les cases de stationnement qui se trouvent devant l'édifice, y compris l'espace de stationnement qui se situe entre les deux lignes blanches en continu, appartiennent à la résidence Wolf et non à l'école.

À partir de maintenant, personne n'est autorisée à utiliser les cases de stationnement de la résidence Wolf, sauf leurs employés, les personnes qui habitent la résidence et leurs visiteurs. La commission scolaire a négocié un **droit de passage devant l'édifice** (pas de droit de passage derrière) pour les membres du personnel, les parents et visiteurs de l'école, mais elle n'a aucun pouvoir en ce qui concerne le stationnement.

Dès la prochaine rentrée scolaire, les parents devront utiliser davantage le débarcadère situé sur l'avenue de la Grotte, devant l'école, pour venir déposer et chercher leurs enfants. Les parents pourront aussi se stationner le long du trottoir de cette rue et aller chercher leurs enfants à pied en utilisant la passerelle qui offre un accès sécuritaire en tout temps à l'école, été comme hiver. Une autre option pour les parents sera d'aller attendre leurs enfants sur la rue Lamontagne, au sud de l'école. Finalement, considérant l'étroitesse de la rue, le conseil des commissaires a demandé à la Ville de Mont-Joli que l'avenue de la Grotte devienne à sens unique. Une réponse est attendue à ce sujet.

La situation est loin d'être idéale, mais il faudra s'y faire et changer nos habitudes, et ce, dès la prochaine rentrée scolaire. Les membres du conseil d'établissement ainsi que le personnel de l'école sont évidemment avisés de la situation. Ils savent que des rappels et des ajustements seront nécessaires au cours des prochains mois. Nous aurons besoin de la collaboration de toutes et de tous.

Merci de votre attention.

Valérie Gagnon  
Directrice